



## INFORMATIONS MUNICIPALES

Nous sommes très heureux de vous retrouver et de vous donner quelques informations sur notre commune, bien que nous utilisons fréquemment nos moyens de communication (Panneau Pocket, Mail, Site Web) pour vous tenir au courant de la vie dans notre village.



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

**Rappel** : Si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas de vous connecter, gratuitement, à l'application PanneauPocket pour être informé en temps réel sur l'actualité de notre commune.



Le projet de réhabilitation du presbytère en mairie et locaux associatifs, se termine. Les derniers travaux concernent l'accessibilité. Le transfert devrait pouvoir se faire courant septembre. Une inauguration aura lieu à laquelle vous serez toutes et tous invités.

Les comptes-rendus des réunions de conseil sont disponibles sur notre site : [www.manneville-es-plains.fr](http://www.manneville-es-plains.fr)

Les beaux jours arrivent et nous avons hâte de profiter de nos jardins et de nos terrasses, alors comme chaque année, nous vous rappelons quelques règles à respecter et vous remercions d'avance, pour le « bien vivre ensemble » dans notre commune.

**Horaires d'utilisation des tondeuses et autres engins motorisés de jardinage ou de bricolage :**

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- le dimanche et jour férié : de 10h00 à 12h00

**Entretien des talus** : les riverains ont obligation d'élaguer les arbres (article R161-24 du Code Rural), haies et arbustes, en bordure des voies publiques, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons ainsi que la visibilité des conducteurs.

**Poubelles** : le jour du ramassage est le lundi à 6h00, ou le lendemain si lundi est un jour férié. Une fois collectée, merci de rentrer votre poubelle à l'intérieur de votre propriété SVP. .



## UNE AIDE DE LA CCCA POUR L'ACHAT D'UN VELO ET POUR LE PASSAGE DU B.A.F.A.

La communauté de communes propose une aide de 30% plafonnée à 200 € pour l'achat d'un vélo, électrique ou classique, neuf ou d'occasion à condition que vous puissiez fournir une facture (**s'adresser au Service Mobilités de la CCCA**). Pour information le département 76 apporte aussi une aide de 200 € ou 400 €, mais uniquement pour un vélo électrique (VAE), voir règlement sur : [velo76@seinemaritime.fr](mailto:velo76@seinemaritime.fr);

Pour les jeunes souhaitant passer leur Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) une aide de 200 € a été votée lors du dernier conseil communautaire. Elle vient s'ajouter aux 200 € donnés par le Département 76.

## COMMÉMORATIONS DES COMBATS DE JUIN 1940



Des cérémonies ont eu lieu dans notre commune pour honorer les soldats morts au combat sur notre territoire, en juin 1940.

**Le 23 juin** à la ferme Blossesville, les militaires du 22ème Régiment d'Infanterie de Marine ont rendu hommage aux hommes du 22ème Régiment d'Infanterie Coloniale qui ont lutté jusqu'au bout avant d'être faits prisonniers.

**Le 25 juin** un circuit mémoriel nous a conduit du monument situé sur la D925, puis à la ferme Blossesville, pour se terminer au monument aux morts du cimetière. Les participants ont été invités à prendre le verre de l'amitié à la mairie.



## VIE DE NOS ASSOCIATIONS



**Mardi 31 mai**, une soirée "jeux de société" nous a été proposée par le centre social Apostrophe de la CCCA. Nous avons été accueillis dans la salle des fêtes par Agnès et Stéphanie qui avaient préparé 80 jeux pour les jeunes enfants et d'autres

pour tous les âges. Entre 17h30 à 21h30 ce sont près de 50 adultes et enfants qui ont pu découvrir et utiliser ces jeux. Merci à nos deux animatrices pour leurs conseils et leur dynamisme, et merci à la CCCA pour ces initiatives.

Nous avons reçu à nouveau le centre social Apostrophe de la CCCA qui nous a présenté le camion de la Petite conserverie "Fabrique mobile, sociale et solidaire. C'est aussi un espace de partage et de convivialité.



Et ce fut vraiment le cas avec les deux animatrices Hélène et Amandine, qui ont pu échanger avec des habitants de la commune ainsi qu'avec les membres de l'Amicale Mannevilleaise. A ce titre un atelier cuisine et conserve sera bientôt programmé avec Jacqueline la présidente.



**Samedi 4 juin** à partir de 11h00 s'est déroulée la fête des mamans et des papas dans la salle communale organisée par le comité des fêtes et la commission animation. C'était un plaisir de se réunir à nouveau et de partager cet agréable moment. M. le Maire a pris la parole pour honorer les parents présents, puis ce sont trois enfants qui ont lu des poèmes. Serge le président du comité a remercié les nom-

breux participants et a annoncé la fête du village les 13 et 14 août. Le verre de l'amitié, offert par la municipalité a été servi, puis les parents ont reçu de la part du comité, une coupe de fleurs pour les mamans et une bouteille de crémant pour les papas.

breux participants et a annoncé la fête du village les 13 et 14 août. Le verre de l'amitié, offert par la municipalité a été servi, puis les parents ont reçu de la part du comité, une coupe de fleurs pour les mamans et une bouteille de crémant pour les papas.



**Amicale Mannevilleaise** : de nombreuses activités sont proposées par Jacqueline et son équipe, pour les membres de l'Amicale mannevilleaise. Le 9 juin, un atelier floral animé par Bernadette, a permis de réaliser une composition florale à l'intérieur d'un livre. Trois voyages ont eu lieu, à Bolbec, puis à Varengeville sur mer avec l'association de Veules les Roses, et le 29 juin à Blangy sur Bresle, avec la

visite du château d'EU et des verreries de la vallée de la Bresle.

**Vendredi 17 juin** un concert de musique classique était proposé par la commission animation de la municipalité. Le public a répondu en nombre dans l'église pour assister à ce



beau moment de culture musicale. Pour interpréter ces morceaux de Bach, Fauré, Mozart..., Jean-Christophe MILLOT était au piano, Louis BLAY au violoncelle et Jean-Sébastien MILLOT à la clarinette.

Une ovation a salué les interprètes pour la qualité de leur prestation. C'était aussi l'occasion de fêter la musique, un peu en avance, pour la commune. Une première édition du repas des voisins a suivi cette manifestation et a réuni près de 70 personnes sur les bords de la mare. A renouveler sans modération !

## FETE DE LA COMMUNE

Comme annoncé, la fête communale aura lieu les **13 et 14/8**. Le samedi matin seront proposées des randonnées cyclotouristes ouvertes à tous (30 et 70 kms), l'après-midi un rallye pédestre dans la commune. Puis à 18h30 messe, suivie d'un repas champêtre à la salle des fêtes. Le dimanche Foire à tout de 8h à 18h, animations et restauration. À 22h30 retraite aux flambeaux suivie de l'embrasement de la mare.

### ***Vous voulez en savoir davantage ?***

*Nous vous proposons de vous connecter via votre smartphone à la rubrique actualité du site de la commune à l'aide du QR code ci-contre.*

*(Comment faire ? depuis un téléphone Android télécharger l'application QR Scanner ou depuis un Iphone ouvrir simplement l'appareil photo et cliquer sur la notification)*



Directeur de la publication : **Gérad FOUCHÉ**

Rédigé et imprimé par la commission communication

Nous contacter : [mairie@manneville-es-plains.fr](mailto:mairie@manneville-es-plains.fr)

[www.manneville-es-plains.fr](http://www.manneville-es-plains.fr)